ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1967

2e Circonscription de COMPIÈGNE-NOYON
(2e Tour)

Electrices, Electeurs,

En 1962, vous m'avez donné 10.323 voix. Dimanche : 12.773, soit 2.450 de plus que précédemment. D'un scrutin à l'autre vous m'avez manifesté une confiance accrue. Je vous en remercie d'autant plus que votre adhésion est à la fois personnelle et politique.

— Personnelle, car vous voulez être représenté par un élu actif, efficace et présent ;

— Politique, car vous redoutez la coupure de la France en deux blocs, l'affrontement de l'U.N.R. et du parti communiste ; la victoire probable de celui-ci quand de Gaulle disparaîtra, et vous recherchez, avec moi, **la voie moyenne** qui, évitant les excès des extrêmes, épargnera à notre Pays de connaître les pires aventures.

Les raisons qui vous ont fait voter, pour moi, Dimanche demeurent.

C'est pourquoi je maintiens ma candidature et vous demande de confirmer, au second tour, votre vote du premier.

Le député sortant pour vous faire peur, va brandir l'épouvantail communiste.

Le chantage est connu :

Pendant cinq ans, par sa politique extérieure et l'insuffisance de sa politique économique et sociale, l'U.N.R. fabrique des suffrages communistes qu'elle utilise ensuite le jour du scrutin, comme repoussoir.

— **« Le choix est entre le communiste et l'U.N.R. »,** dit le député sortant.

C'est faux ! Examinez les chiffres : le communiste est largement distancé et les électeurs de MM. Lesueur et Baboulène ne sont pas tous résolus — tant s'en faut — à voter pour M. Carvalho, si une autre alternative leur est offerte.

Non, le choix n'est pas entre le communiste et l'U.N.R.

Il est entre NESSLER et LEGENDRE

Entre un « parachuté » resté inconnu et un candidat de chez vous ;

Entre un inconditionnel et un homme libre ;

Entre l'autocratie et la démocratie.

Votez Jean LEGENDRE

Candidat du Centre Démocrate
Maire de Compiègne

Suppléant éventuel : **Claude de ROUCY**
Maire de Pontoise-lès-Noyon

Imp. « Progrès de l'Oise » - Compiègne